

DES ACTEURS EN RÉSEAUX POUR COMPRENDRE ET AGIR

Organisation du Réseau Plantes exotiques envahissantes Loire-Bretagne

Face aux invasions des plantes exotiques en France, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les services de l'État et les collectivités territoriales sont confrontés à une demande croissante d'interventions pour limiter l'expansion de ces espèces sur le bassin Loire-Bretagne. Pour travailler avec le maximum de cohérence, les acteurs concernés ont créé sur le bassin le

« groupe de travail Loire-Bretagne plantes exotiques envahissantes » en 2002. Il a fait suite à celui de Pays de Loire initié en 2001. Le groupe de travail est piloté par l'Agence de l'eau qui en a confié l'animation à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels en 2007. Il se compose de partenaires techniques et financiers, de maîtres d'ouvrage et d'experts scientifiques associés qui se réunissent deux fois par an. Il œuvre pour apporter des réponses scientifiques

et techniques adéquates aux acteurs de terrain et pour élaborer une stratégie de gestion de ces invasions à mettre en œuvre dans le cadre des politiques publiques sur l'eau et l'environnement. Les orientations prises par le groupe de travail de bassin, ainsi que les outils et les connaissances qu'il produit sont relayés aux niveaux régional et local par les correspondants régionaux qui le constituent.

Limousin. En complément, le CBN du Massif Central assure la consolidation de données de répartition sur les plantes envahissantes. Peu après, le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) du Limousin met en place un groupe de réflexion sur ce sujet qui aboutit, fin 2007, à l'identification des espèces invasives de la région et dresse une liste noire (espèces indésirables nécessitant une gestion) et une liste grise (espèces à surveiller). Une réorganisation du groupe s'effectue actuellement pour optimiser sa coordination et dynamiser son rôle de relais auprès des acteurs de terrain. Elle devrait impliquer plus spécifiquement le Conseil régional, l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne, le CREN et le CBN du Massif Central.

Centre

Depuis 2005, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre (CPNRC) coordonne le groupe de travail régional Centre en lien avec le Conseil régional, la DIREN, l'Agence de l'eau et la délégation Centre du Conservatoire botanique national du Bassin Parisien (CBNBPc). Les fédérations de pêche des 6 départements transmettent les observations issues des relais locaux (syndicats de rivière et de bassin, collectivités, piégeurs) au CBNBP qui valide et centralise les données d'inventaire. Ce groupe de travail régional est redynamisé dans le cadre du Plan Loire III. Depuis 2008, le CPNRC et la délégation Centre du CBNBP collaborent plus étroitement. En 2008, le CBNBP a élaboré une méthode pour hiérarchiser les espèces en termes de priorités d'intervention et a ainsi dressé la liste noire régionale des plantes invasives. Le FDGDON, en lien avec la fédération de pêche 37 intervient activement, en particulier pour la formation des acteurs de terrain à la reconnaissance des espèces invasives. Ainsi, en 2007 et 2008, la FDGDON 37 a contribué à la formation de 50 piégeurs à la reconnaissance des plantes invasives, espérant ainsi une importante remontée d'informations.

Poitou-Charentes

La Région Poitou-Charentes a initié en 2007 l'Observatoire Régional des ENvahissantes Aquatiques (ORENVA) qui rassemble les partenaires régionaux départementaux et locaux. Une base de données régionale est en cours d'élaboration ; elle proposera une interface web de saisie et de consultation pour les observateurs. Une formation sera dispensée en 2009 pour permettre l'appropriation et l'utilisation de ces différents outils. L'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE Poitou-Charentes, www.observatoire-environnement.org) porte le projet et le Forum des Marais Atlantiques fournit l'appui technique. Des réseaux d'observateurs vont progressivement se structurer. L'observatoire a élaboré une charte spécifiant ses engagements et ceux des observateurs en mettant à disposition un carnet de relevé de terrain constitué de fiches de suivi. Un rapprochement avec le CBN Sud-Atlantique est par ailleurs recherché.

⁴ Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles

⁵ <http://www.centrederessources-loirenature.com>, dossier thématique « plantes envahissantes »



Berce du Caucase



Jussie en milieu aquatique et en milieu terrestre

Pays de la Loire

Créé en 2001, le Comité régional des Pays de la Loire a été l'initiateur du réseau « plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne ». Ce groupe de travail régional est animé par la DIREN des Pays de la Loire avec l'appui du Forum des marais atlantiques, l'Agence de l'eau et le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents. Différentes commissions, (scientifique, communication, réglementation, gestion) y génèrent des connaissances qui sont restituées dans le « Guide technique de gestion des plantes invasives », un outil destiné aux gestionnaires régulièrement actualisé, en ligne sur le site Internet de la DIREN. Le Comité régional fait intervenir des experts, le CBN de Brest et de nombreux gestionnaires qui fournissent d'importants retours d'information sur les espèces en présence, leur progression et leur gestion.

Le groupe de travail a défini et adopté une stratégie régionale d'intervention sur les plantes invasives. Il a validé, en 2008, l'élaboration d'une liste régionale des plantes invasives, potentiellement invasives et à surveiller, dressée par le CBN de Brest avec la collaboration du CBNBP (téléchargeable sur <http://www.cbnbrest.fr>). Il développe aujourd'hui un outil de stockage des données, avec une volonté de mettre cet outil en cohérence avec les outils de collecte de données proposés au niveau du bassin (cf. infra) et de le mutualiser dans les autres régions. Parallèlement, des rapprochements

avec des organismes de formation, dont le CNFPT devraient prochainement aboutir à des formations des techniciens à la reconnaissance et la gestion des plantes invasives. La formation des acteurs est en effet l'un des enjeux identifiés, qu'il s'agisse des opérations de terrain, des gestionnaires d'espaces ou encore des acteurs politiques.

Bourgogne

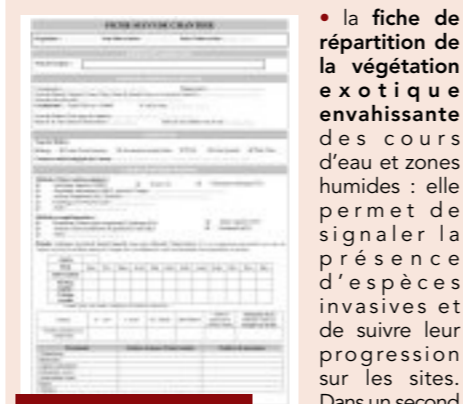
La région Bourgogne ne bénéficie pas pour le moment d'un réseau d'acteurs structuré mais plusieurs gestionnaires d'espaces naturels régionaux assistent aux réunions du groupe de travail du bassin.

Bretagne

La Région Bretagne a sollicité le CSRPN en 2008 pour la mise en place d'une commission « invasions biologiques ». Il est prévu de recruter à terme un animateur régional. Au niveau départemental, les Côtes d'Armor sont d'ores et déjà dotées d'un groupe de travail effectif tandis qu'une réflexion et une enquête sont menées dans le Finistère. Enfin l'Institution d'Aménagement de la Vilaine a recruté un chargé de mission sur la thématique. Le groupe de travail a collaboré avec le CBN de Brest pour élaborer une liste d'espèces invasives régionale et une présentation des principales espèces végétales et vertébrées (en ligne sur www.bretagne-environnement.org). Il associe plusieurs équipes de recherche travaillant sur les invasives : INRA-AGROCAMPUS, Université-CNRS.

OUTILS HARMONISÉS DE RECUEIL DE DONNÉES

Depuis 2002, plusieurs études ont permis d'élaborer et de mettre à disposition des outils harmonisés de recueil de données sur les plantes invasives du bassin de la Loire. S'appuyant sur ces études et sur les réflexions des opérateurs locaux quant à leur évolution nécessaire, l'étude d'Anissa LAHLOU (2008) a contribué à la réalisation de deux outils de suivi disponibles en ligne sur www.centrederessources-loirenature.org



Fiche de suivi de chantier

temps, les données issues de ces relevés permettent de hiérarchiser les urgences d'intervention.

- la fiche de suivi de chantier de gestion de végétation exotique envahissante : cette fiche complète la précédente et permet de faire remonter les informations sur les techniques employées en fonction des conditions stationnelles (type d'arrachage, mode d'élimination des déchets, etc.), sur les résultats des interventions et leur coût. Ces informations permettent au groupe de travail d'établir des référentiels de coûts et de techniques et facilitent les échanges d'expériences. Pour le gestionnaire, elle permet de suivre l'évolution de la gestion et de l'évaluer.

Ces outils ont vocation à être utilisés par un maximum de gestionnaires et sont exploités par plusieurs groupes régionaux. Ils facilitent l'harmonisation des données et rendent leur consolidation possible. Les informations issues de ces relevés sont utiles pour hiérarchiser les priorités d'intervention et bâtir des préconisations pour les décideurs et gestionnaires.

LISTE D'ESPÈCES ENVAHISSANTES DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

L'évolution de la problématique et du nombre d'espèces invasives a conduit le groupe de travail à actualiser la liste de bassin des plantes envahissantes éditée en 2002. La liste actualisée en 2008 intègre des informations issues des listes régionales. Elle répertorie les espèces invasives avérées dans au moins une région du bassin. Cette liste, volontairement non exhaustive, a pour objectif de porter à connaissance les espèces les plus problématiques sur le bassin et de faciliter les retours d'expériences sur la gestion de ces espèces. Elle ne se substitue pas aux listes élaborées en région mais permet au groupe de bassin de focaliser ses efforts et de souligner les manques de connaissances sur une bonne partie d'entre elles. Pour la définition de priorités de gestion et de stratégies d'interventions en région, l'élaboration de listes d'espèces envahissantes à un niveau régional se révèle indispensable et complémentaire.

ESPÈCES PRIORITAIRES

Menaçant la conservation des habitats et de la biodiversité

<i>Egeria densa</i> Planch.	Elodée dense
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle	Balsamine de l'Himalaya
<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss	Grand Lagarosiphon
<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet	Jussies
<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H. Raven	Jussies
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc.	Myriophylle du Brésil
<i>Paspalum distichum</i> L.	Paspale à deux épis
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	
<i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai	Renouées exotiques (du Japon, de Sakhaline, et hybride)
<i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtk & Chrtkova	

Posant des problèmes de santé publique

<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.	Ambroisie à feuille d'armoise
<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier	Berce du Caucase

ESPÈCES SECONDAIRES (ou localisées sur la partie estuarienne du bassin, en bleu)

<i>Acer negundo</i> L.	Erable négundo
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Ailante ou Faux-verniss du Japon
<i>Aster lanceolatus</i> Willd.	Aster lancéolé
<i>Aster novae-angliae</i> L.	Aster de la Nouvelle-Angleterre
<i>Aster novi-belgii</i> L.	Aster de jardin, Aster de Virginie
<i>Aster squamatus</i> (Spreng.) Hieron.	Aster écailléux
<i>Aster x salignus</i> Willd.	Aster à feuilles de saule
<i>Aster x versicolor</i> Willd.	Aster versicolor
<i>Azolla filiculoides</i> Lam.	Azolle fausse-fougère
<i>Baccharis halimifolia</i> L.	Baccharis ou Sénéçon en arbre
<i>Bidens frondosa</i> L.	Bident feuillé, Bident à fruits noirs
<i>Buddleja davidii</i> Franch.	Buddleja du père David, l'arbre à papillons
<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N.E.Br.	Griffe de sorcière
<i>Conyza bonariensis</i> (L.) Cronquist	Vergerette d'Argentine
<i>Conyza canadensis</i> (L.) Cronquist	Vergerette du Canada
<i>Conyza floribunda</i> Kunth	Vergerette à fleurs multiples
<i>Conyza sumatrensis</i> (Retz.) E.Walker	Vergerette de Sumatra
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn.	Herbe de la Pampa
<i>Cotula coronopifolia</i> L.	Cotule pied de corbeau
<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne	Orpin de Helms
<i>Cuscuta australis</i> R. Br.	Cuscute d'Australie
<i>Elodea canadensis</i> Michx.	Elodée du Canada
<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H. St John	Elodée de Nuttall, Elodée à feuilles étroites
<i>Eragrostis pectinacea</i> (Michx.) Nees	Eragrostis en peigne
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L. f.	Hydrocotyle fausse-renoncule
<i>Impatiens balsifera</i> Hook. f.	Impatience de Balfour
<i>Impatiens capensis</i> Meerb.	Balsamine du Cap
<i>Lemna minuta</i> Kunth	Lentille d'eau minuscule
<i>Lemna turionifera</i> Landolt.	Lenticule à turion
<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell	Lindernie fausse-gratiolle
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch	Vigne-vierge
<i>Phytolacca americana</i> L.	Raisin d'Amérique
<i>Polygonum polystachyum</i> Meisn.	Renouée à épis nombreux
<i>Prunus laurocerasus</i> L.	Laurier-cerise
<i>Rhododendron ponticum</i> L.	Rhododendron des parcs, Rhododendron pontique
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier faux-acacia
<i>Senecio inaequidens</i> DC.	Sénéçon du Cap
<i>Solidago canadensis</i> L.	Solidage du Canada ou Verge d'or
<i>Solidago gigantea</i> Aiton	Solidage glabre
<i>Spartina alterniflora</i> Loisel.	Spartine à feuilles alternes
<i>Xanthium ssp</i>	Lampourdes exotiques



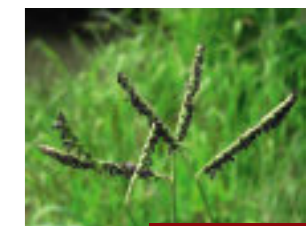
Cotule pied-de-corbeau



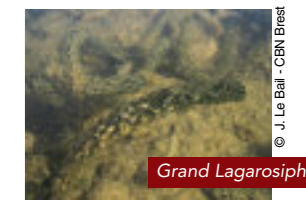
Hydrocotyle fausse renoncule



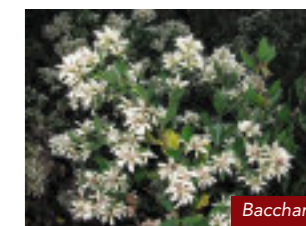
Raisin d'Amérique



Paspale à deux épis



Grand Lagarosiphon



Baccharis

□ Apport de précision sur les espèces de la liste bassin dressée en 2002

□ Espèces ajoutées à la liste bassin dressée en 2002

Organisation à l'échelle régionale

Le groupe de travail de bassin coordonne la stratégie à l'échelle du bassin et contribue à la mise en place de groupes de travail régionaux. Ces coordinations régionales ont pour but de :

- développer des stratégies d'actions à l'échelle des territoires pertinents des groupes d'acteurs ;
- organiser l'échange d'information entre niveau local et niveau régional, puis faire remonter et partager l'information au niveau du bassin ;
- améliorer la connaissance sur la colonisation actuelle des plantes exotiques envahissantes en région, afin d'en optimiser la gestion.



Arrachage de Jussie

Auvergne

Créé en 2003, le groupe de travail régional Auvergne est animé par le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA) en lien avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC). Il est redynamisé en 2009 au travers notamment de relations privilégiées avec les Fédérations de pêche qui relayent les informations de terrain. L'une d'elles envisage d'ailleurs d'accentuer la sensibilisation des pêcheurs, en intégrant un dossier « Invasives » dans le Guide de pêche fourni aux titulaires d'un permis de pêche. L'attention du groupe de travail est tournée en particulier sur les nouvelles espèces et les nouveaux foyers susceptibles d'apparaître. En complément, le

groupe de travail régional Auvergne est animé par le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA) en lien avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC). Il est redynamisé en 2009 au travers notamment de relations privilégiées avec les Fédérations de pêche qui relayent les informations de terrain. L'une d'elles envisage d'ailleurs d'accentuer la sensibilisation des pêcheurs, en intégrant un dossier « Invasives » dans le Guide de pêche fourni aux titulaires d'un permis de pêche. L'attention du groupe de travail est tournée en particulier sur les nouvelles espèces et les nouveaux foyers susceptibles d'apparaître. En complément, le

CBNMC poursuit son travail de mise à jour de la liste des espèces invasives sur le Massif Central.

Loire (département)

Animé par le CPIE des Monts du Pilat, le Pôle relais invasives du département de la Loire existe depuis 2003. Il focalise ses efforts sur les Renouées et les Jussies, puis dans un moindre mesure sur la Balsamine de l'Himalaya. Le Conseil général, l'Agence de l'eau et les services de l'Etat financent la surveillance et la lutte contre la prolifération de ces espèces en associant, par bassin, l'ensemble des acteurs du territoire. Des opérations de sensibilisation sont mises en place au niveau départemental. Plus localement, le pôle relais cherche à mettre en place des réseaux d'acteurs pour assurer une surveillance continue des cours d'eau, arracher les nouveaux foyers de contamination, et favoriser les retours d'expériences. Une thèse a débuté en 2008 sur l'établissement des bases scientifiques pour un contrôle des renouées exotiques. Les acteurs de terrain manifestent une réelle implication dans le déroulement du projet.

Limousin

Dès 2005, la thématique des plantes envahissantes fait l'objet de rencontres entre acteurs de l'eau, de la pêche et des espaces naturels de la région. Les réflexions sont animées par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin (CREN Limousin) qui initie ainsi un groupe de travail régional